

La raison de l'action que nous conduisons à la SFU

l'utilité des débats, des fortes positions, affirmant l'urbanisme et les urbanistes, la volonté qui nous anime, ce n'est pas seulement la défense de notre profession, c'est une plus forte conviction. L'engagement se construit à partir d'un projet d'ensemble, toujours renouvelé

1 L'urbanisme est un projet humaniste précisons ses priorités actuelles

«...les urbanistes de la SFU, conformément à la « Charte pour l'urbanisme des villes du XXIème siècle » qu'ils proclament, s'engagent à travers les travaux de leur profession à faire progresser la vie de l'Homme en société dans des villes plus participatives, plus justes, plus efficaces, plus agréables et plus sûres. »¹ Ambition vaste et généreuse ! La SFU précise régulièrement l'actualité des débats à porter. Quelles sont les questions de notre responsabilité aujourd'hui ?

1.1 Les services essentiels posent des questions toujours actuelles

Les débats des JMU en novembre 2011 montrent l'actualité de la question des services essentiels² dans le monde entier pour les habitants d'agglomérations de plus en plus nombreuses et plus vastes. Les panneaux de l'exposition en montraient l'origine. Au sein du Musée Social en 1911, l'urbanisme est lié à l'ambition hygiéniste de transformer la ville pour lutter contre l'insalubrité facteur d'épidémies et répondre aux nécessités du monde moderne. Reformulés en besoins et en fonctions, les services essentiels passent dans la seconde moitié du vingtième siècle au second plan des priorités. Avec des partenaires internationaux, la SFU renouvelle la question. J'aime cette continuité. En partenariat, des actions concrètes et un travail sur le sens poursuivront cette exigence³.

1.2 La question du logement, conduit les changements radicaux de l'urbanisme

En France et dans de nombreux pays, les besoins de logements sont actuellement très importants. Ils sont masqués, voire augmentés par le contre coup de politiques urbaines qui ont fixé d'autres priorités. Or, le retard dans la production de logement, la reconnaissance des besoins et les mesures pour y répondre ont été à l'origine de toutes les évolutions radicales dans l'histoire de l'urbanisme. Cette déclaration d'un urbaniste SFU⁴ a immédiatement éclairé des questions urbaines très actuelles. Quelles positions prendre face au problème de logement actuel ? Pour quelles transformations urbaines ? Cette question a deux aspects, d'abord la participation à une exigence collective, ensuite la réflexion sur les formes urbaines des réponses qualitatives pour faciliter la vie sociale.

1.3 L'urbanisme est social et spatial simultanément : la ville par tous, pour tous

Le dernier quart du vingtième siècle, en particulier avec la politique de la ville a fait de la transversalité sociale et spatiale un élément central de la culture commune à tous les urbanistes. Nombreux sont ceux qui souffrent que prévalent depuis une décennie des gestions distinctes des politiques d'aménagement et des politiques sociales. La simultanéité des dimensions sociale et spatiale du projet urbain a été

¹ Préambule des statuts de la SFU

² L'ONU-Habitat et le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) sous le parrainage desquels la SFU avait organisés les Journées Mondiales de l'Urbanisme de Paris disent « services de base ». Nous préférons le terme « services essentiels » certes moins précis mais qui ajoute une dimension éthique.

³ Alain Naman, vice président et Christian Luyton, président organisent la participation SFU au Forum de l'Eau à Marseille et à Rio+20

⁴ Jacques Bédu, président de l'ARISFU, directeur du PACT de la Guyane, de la Réunion, puis du PACT Hauts de Seine, membre d'honneur de la SFU

portée par la SFU dans plusieurs périodes clefs de l'histoire de l'urbanisme. Sans la richesse des usages et du projet social, la ville durable manque d'un appui essentiel. Beaucoup se demandent avec nous sous quelle forme réinventer cette transversalité.

1.4 L'environnement, le développement durable, c'est l'urbanisme du territoire

Nombre de recherches montrent que les éco quartiers ou les villes durables manquent leurs objectifs faute d'être posés à bonne échelle. L'affirmation territoriale de l'urbanisme s'avère encore nécessaire. L'urbanisme de 1911 l'esquissait déjà qui citait l'espace urbain et aussi rural comme son objet. Aujourd'hui, la question est mieux formulée⁵ mais l'intégration de principes environnementaux dans les études urbaines de grande échelle se heurte à des compétences territoriales mal distribuées au regard de cet objectif, ou à des choix inadaptés donnant la primauté à l'économie immédiate. Comment construire réellement un territoire durable global ? Est-ce une question de gouvernance, de technique, de stratégie ?

1.5 Le projet social et spatial c'est aussi l'économie et la production

La mixité fonctionnelle est une exigence récurrente depuis plus de dix ans. Dans les opérations d'habitat récentes elle se limite pourtant le plus souvent aux services et équipements directement liés à l'habitat. La production urbaine reste sectorisée, voire le devient de plus en plus. Malgré des exigences théoriques régulièrement rappelées, le lieu de travail est souvent laissé de côté. Quels blocages lever et quelles dynamiques lancer pour réintégrer l'économie et la production au sein du projet social et spatial ? La qualité urbaine est directement porteuse d'une dynamique économique. Cette démarche commence enfin à être portée par la planification territoriale commerciale, agissons pour qu'elle le soit pour les activités productrices.

2 L'urbanisme est une science de l'action inventons les méthodes et les outils

2.1 La mise en œuvre de l'urbanisme, pluridisciplinarité à inventer sans cesse

Le référentiel des métiers des urbanistes par la SFU puis l'OPQU fait de la transversalité une qualité essentielle. Pluridisciplinarité et transversalité contre spécialisations et technicité ? La transversalité permet de travailler collectivement. De nouvelles techniques s'ouvrent, l'urbanisme n'est pas une profession close. L'interdiction scandaleuse du concours d'ingénieur territorial aux urbanistes révèle une vaste question. Dénonçant un manque technique chez les urbanistes, les promoteurs de cette exclusion avaient en tête la voirie et les réseaux. Or l'environnement et les changements climatiques, la ville complexe, la simultanéité territoriale et micro-locale, les déplacements et la mobilité, l'équilibre et l'égalité dans un monde urbain ouvert, nécessitent bien d'autres techniques. Elles font défaut aux champs de l'ingénierie autant qu'à celui de l'urbanisme. Alors avec quels outils, quelles compétences et avec qui puis-je mettre en œuvre un urbanisme dont je ne maîtriserai jamais toutes les exigences ? Les outils que j'ai expérimentés ou les méthodes analysées par des chercheurs sont bien rendues par cette question : Comment intégrer des conceptions techniques linéaires aux processus ouverts et évolutifs de la pensée urbaine ?

⁵ «L'urbanisme scientifique développé par les chercheurs est désormais en mesure de mesurer l'inanité relative des solutions toutes faites du moment actuel : le new urbanism oublie la question sociale, tout comme détruire les barres et les tours héritées du fonctionnalisme corbuséen ne fera pas reculer la pauvreté en France, tandis que la construction de nouveaux tramways ultra modernes au cœur des grandes villes, sert autant sinon plus au marketing écologiste ou à la requalification marchande de l'espace public qu'à transporter des navetteurs. Le principal défi de l'urbanisme consiste à désenchanter le monde merveilleux des solutions toutes faites pour les ramener à leurs justes proportions en tenant compte du contexte territorial de chaque ville. » Franck Scherrer, texte d'introduction pour les JMU 2009 à Lyon « la ville est partout, où est l'urbanisme ? »

2.2 La prévision, la prospective, le projet, ou comment regarder devant soi

Prévision et prospective étaient bien connues des urbanistes. Elles ont été rejointes par le projet urbain, visant une maîtrise globale du secteur auquel il s'applique. L'urbanisme de projet garde jusqu'à présent une approche trop délimitée par opérations, avec souvent une composition spatiale surdéterminante. Il reste un urbanisme par projets juxtaposés. La meilleure approche locale induit une perte à une échelle plus large, un déficit de connaissance et de maîtrise⁶. Et si la conception de projet urbain était possible à une échelle territoriale ? Avec cette fois-ci toutes les thématiques et toutes les questions, en allant chercher sans limites, aussi loin que nécessaire la compréhension des interactions ? (revisiter le paragraphe précédent dans cette perspective).

2.3 La gestion de la ville est un temps du projet

La gestion de la ville est identifiée comme l'un des champs d'activité des urbanistes. Cependant elle n'est pas assez repérée comme une part intrinsèque de l'urbanisme. Les pensées urbaines se réfèrent en général à un état fini et imaginent la gestion comme l'entretien postérieur. En réalité, la ville n'est jamais terminée, l'inachèvement est son état normal. La gestion est donc l'une des méthodes du projet. Les urbanistes qui gèrent la ville avec la conscience de participer à sa fabrication sont au cœur d'une question majeure. Nous devons leur demander de réfléchir avec nous aux outils de ce temps de l'urbanisme.

2.4 Evaluons l'urbanisme dans sa véritable durée

En France tout particulièrement, la production du bâti et des espaces urbains répond à des injonctions radicales qui se succèdent rapidement. Déjà un peu ridicule en architecture ce principe devient un non-sens en urbanisme. Beaucoup d'actions urbaines, longues à mettre en œuvre sont déjà frappées d'obsolescence au moment de leur réalisation. Ne rejetons pas l'effet de mode, dont la rapidité est la représentation d'une dynamique culturelle positive. Agissons par contre pour que les outils et les méthodes, leurs composantes législatives, et aussi la culture des professionnels se libèrent de cet empilement et s'enrichissent attentivement des apports successifs. Nous devons aussi rechercher des outils d'évaluation dans des durées longues et portant sur des objectifs fondamentaux.

2.5 Renouvelons les liens entre profession, recherche et études urbaines

Les objectifs énoncés ci-dessus peuvent être poursuivis par une pratique professionnelle consciente et par des échanges, entre les urbanistes et avec les professionnels des champs connexes. La SFU jouera son rôle de lieu de rencontre et de débat, proposera ou accueillera des propositions pour la transformation des méthodes. Ces objectifs nécessitent aussi de renouveler les liens du champ professionnel avec celui de la recherche en urbanisme et plus généralement en études urbaines. En rejoignant la SFU, des chercheurs et des doctorants rendront cette réflexion et ce lien constant, affirmeront avec nous que la capacité d'évolution qu'il offre est un aspect essentiel de l'urbanisme. Ce lien permettra aussi de réfléchir ensemble aux conditions d'une recherche appliquée qui n'existe que trop faiblement tant coté professionnel qu'universitaire.

2.6 La formation des urbanistes, une réalité solide et ouverte

La charte de l'APERAU⁷ (maintenant APERAU Internationale) et l'évaluation de l'OPQU⁸ reprennent, précisent et affirment les critères auxquels doit répondre l'enseignement de l'urbanisme, à partir du champ universitaire et à partir du champ professionnel. La SFU leur reconnaît entièrement cette

⁶ Pour comprendre ce paradoxe, lire Boino Paul. (dir.), 2009, *Lyon : la production de la ville*, BOINO Paul, JOUVE Bernard, LINOSSIER Rachel, VERHAGE Roelof, Marseille, Editions parenthèses

⁷ L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) a été créée en 1984. La transformation de l'APERAU en association internationale francophone est devenue officielle en 1997.

⁸ L'Office Public de Qualification des Urbanistes (OPQU) a été créé le 3 mars 1998, avec le soutien de l'Association des Maires de France et de l'Etat pour assurer une mission de service public, dans le cadre d'un protocole signé le 22 juillet 1998 avec les associations d'Urbanistes APUCT, AUDE, SFU, FNAU, FNCAUE et FNC PACT-ARIM, réunies dans la confédération du CFDU et le Ministre en charge de l'Urbanisme.

compétence croisée. La SFU garde un rôle moteur et incitatif. En 1919, la SFU a porté la création de l'Ecole des Hautes Etudes Urbaines qui deviendra l'Institut d'Urbanisme de Paris. Elle a ensuite progressivement proposé une codification de la formation en urbanisme puis a reconnu les diplômes qui y répondaient. Dans les années 60 elle a été rejointe par d'anciens élèves du séminaire Tony Garnier. En 2010 à l'occasion des JMU, elle a préconisé à Fort de France la création d'un Institut d'Urbanisme Caraïbes. Dans ce même rôle aujourd'hui, la SFU demande à l'APERAU et à l'OPQU de mettre en œuvre leurs accords pour qu'existe enfin une reconnaissance forte, claire et simple de la formation des urbanistes en lien avec leur qualification professionnelle. Dans la mesure de son rôle d'association d'urbanistes, la SFU soutiendra l'APERAU et l'OPQU pour conduire cette action, pour chercher des appuis en France et en Europe⁹ et pour communiquer.

Ce sera une avancée essentielle. Je crois pourtant qu'il faut aussi rappeler aux professionnels que le champ de la formation en urbanisme ne se limite pas à ses relations avec la profession et à la future qualification professionnelle des diplômés. D'une part, la validation des diplômes est universitaire et elle est du rôle de l'état. D'autre part, l'urbanisme comme discipline universitaire a une légitimité dans le champ de la connaissance et de la recherche au moins aussi importante que sa légitimité comme formation professionnelle. La profession a d'ailleurs grand intérêt à la vivacité et à l'autonomie de cet autre champ. C'est l'une des conditions de l'actualité et de l'évolution de l'urbanisme.

La formation continue des urbanistes qualifiés et la formation qualifiante des professionnels inscrits sur la liste d'aptitude à la qualification doivent être aussi des questions abordées conjointement par l'OPQU et par l'APERAU.

Vous retrouvez vos convictions dans ce texte poursuivons ce débat dans l'action

3.1 L'OPQU reconnaît les différences des urbanistes et définit leur unité

La SFU affirme dans ses statuts que les compétences de l'urbaniste sont nécessaires pour mettre en œuvre l'urbanisme. Elle reconnaît aussi la nécessité d'autres compétences et fait obligation à l'urbaniste de reconnaître les champs connexes.

La qualification délivrée par l'OPQU est reconnue par la SFU comme base de la compétence de l'urbaniste. Elle est caractérisée par la transversalité qualité essentielle de l'urbaniste et aussi par la définition de différents objets et niveaux d'intervention nécessitant des compétences distinctes. Il existe ainsi des urbanistes différents mais ils ont toujours des champs d'expérience et de compétence qui leur sont communs. L'exercice professionnel est une composante essentielle de la qualification.

La SFU a inscrit l'exigence de la qualification dans ses statuts, un choix logique et courageux. Elle demande aux autres associations d'urbanistes professionnels d'en faire autant. Renforcer la qualification est un objectif concret, pas seulement une déclaration de principe. La SFU devra travailler encore à son rapprochement de l'OPQU et aider à solidifier la qualification. Un objectif important sera de permettre à l'OPQU de continuer à évoluer en reconnaissant des modes d'exercices qui évoluent eux même. Les critères le permettent déjà mais il faudra participer à mettre en place les structures qui permettront d'aller plus loin, d'observer les évolutions, de les traduire dans la qualification, de reconnaître et de conforter encore l'unité et la diversité des urbanistes.

⁹ En France Anne Bouche-Florin et Régis Dumay urbanistes SFU portent cette position auprès du CA de l'OPQU. Au Conseil Européen des Urbanistes (CEU-ECTP), avec sa présidente Dominique Lancrenon et Luc Emile Bouche Florin délégué au CEU, tous deux urbanistes SFU,, les travaux se poursuivent en direction d'une reconnaissance européenne des formations et des qualifications en urbanisme

3.2 L'exercice de l'urbaniste, « tel qu'en lui-même toujours il (elle) change »¹⁰

Les tenants d'un urbaniste omniscient et omnipotent, à la fois chef d'orchestre et homme orchestre ont à peu près disparus du débat. Pourtant la question la plus formulée à présent par les professionnels de la ville, urbanistes ou autres est celle de la pérennité d'une unique figure professionnelle ou son remplacement par une pluralité de spécialistes¹¹. En suite des positions exposées sur les méthodes de l'urbanisme, nous considérons que transversalité et spécialisation se complètent sans s'opposer. Soulignons aussi que les principes de qualification reconnaissent déjà des domaines professionnels très ouverts et que les formations en urbanisme proposent des domaines très différents qui s'inscrivent pourtant également dans les critères de l'APERAU et de l'OPQU. D'autres domaines apparaissent selon les nécessités de l'actualité urbaine, alliant une formation complète d'urbaniste à des connaissances pointues en environnement, en ingénierie des déplacements, en économie, etc. La structuration de la profession et celle de ses formations sont en capacité de reconnaître et de promouvoir ou de créer ces nouvelles expressions de l'urbaniste. La profession d'urbaniste, de création récente n'a pas pris la forme d'une profession protégée. La convocation de l'urbanisme en tant que compétence reconnue devient pourtant absolument indispensable. Cette compétence, que prouve la qualification par l'Office Public de Qualification des Urbanistes, sous le contrôle du Commissaire du Gouvernement, conformément à notre convention OPQU/Ministère Ecologie, devrait être obligatoire pour l'établissement des documents d'urbanisme¹². Cette exigence ne s'oppose pas à la diversité. Au lieu de mettre en balance une évolution régressive vers une codification figée avec un éclatement voire avec une disparition de la profession, profitons plutôt ensemble de la pertinence que nous donne une structure souple et très actuelle.

3.3 L'organisation professionnelle reflète la complexité de la profession

Depuis quelques années la rupture des modes d'exercices induit un nouvel éclatement, une nouvelle faiblesse de toutes les organisations associatives de l'urbanisme avec parfois des prises de position aussi vigoureuses qu'aléatoires et provisoires. Pour certains la représentation associative des urbanistes est devenue la question prioritaire et l'existence même de la profession d'urbaniste en dépend. C'est une position de type syndical ou corporatiste. La SFU a souvent joué un rôle moteur dans la défense de la profession, elle l'a toujours fait à partir d'une volonté transformatrice fondamentale. L'action corporatiste est utile, mais nous pensons qu'elle ne doit pas être le point de départ des positions et des actions des urbanistes. Je ne pense pas non plus qu'elle structure la profession. Toute l'expérience montre que c'est au contraire l'organisation associative des urbanistes qui est le reflet de leur profession. Durant toute la première moitié du vingtième siècle une organisation quasi militante a représenté une profession en gestation. Dans les années 1950 et 60, la profession s'est positionnée en opposition, en négociation ou en retrait par rapport au rôle dominant et parfois exclusif de l'état, avant de se multiplier en une grande diversité d'associations selon les types d'exercice conjointement à la régionalisation¹³. Un consensus désordonné a construit tout de même à la fin des années 1990 une qualification appuyée par tous et reconnue par l'état. Pour donner maintenant à la profession une structure à la mesure de son dynamisme et des attentes auxquelles elle doit répondre, il suffit peut être de dépasser les dysfonctionnements en plaçant nos objectifs plus haut. Pour cela la SFU propose aux associations d'urbanistes de renoncer chacune à vouloir représenter tout et son contraire pour s'accorder sur des objectifs forts, clairs et simples mêmes quand ils ne sont pas immédiats¹⁴. Elle s'applique d'ailleurs déjà à elle-même ce principe. C'est de cette façon qu'elle a en janvier 2011 décidé

¹⁰ Nikita Mandrika, après Stéphane Mallarmé, remarquable expression de la condition contemporaine !

¹¹ Par exemple la question posée en mars 2012 par le colloque de l'ACAD

¹² La SFU, sous l'impulsion de Jean Pierre Gautry président d'honneur en a proposé la formulation figurant dans le rapport Sueur « Villes du futur, futur des villes », fait au nom de la Délégation à la prospective du Sénat, juin 2011

¹³ Sur cette évolution, qui traduit le caractère très récent de la profession d'urbaniste, lire La fabrication de la ville. Métiers et organisations, Arab Nadia ; Bacque Marie-Hélène ; Bardet Fabrice ; Biau Véronique ; Bourdin Alain ; Campagnac Elisabeth ; Claude Viviane ; Fenker Michaël ; Fiori Sandra ; Godier Patrice ; Henry Eric ; Mercier Nathalie ; Puyrabaud Marie ; Regnault Cécile ; Zetlaoui-Léger Jodelle ; Biau Véronique (dir.) ; Tapié Guy (dir.) ; Bonnet Michel (préf.) ,Editions Parenthèses, 2009

¹⁴ Voir par exemple la proposition de la SFU aux assises du CFDU en 2010

de placer au cœur de ses statuts la qualification délivrée par l'OPQU, lui confiant entièrement la reconnaissance de la qualité d'urbaniste. J'aimerais et vous aussi j'espère qu'en 2012 la SFU poursuive dans plusieurs directions cette démarche exigeante.

3.4 Une SFU plus expressive et plus proche

La SFU dispose d'un site internet de référence et ses actions toujours très réfléchies bénéficient d'une audience certaine. Bien que ses engagements aient une grande réactivité, elle a montré qu'elle ne souhaitait pas s'engager dans des conflits inutiles, sorte de « guerre des blogs » que produisent les moyens actuels de communication. Elle pourrait avoir tout de même une plus grande facilité d'expression sur ses travaux et ses actions en cours. On proposera d'amplifier la communication de la SFU en distinguant nettement trois niveaux d'expression.

Le premier niveau d'expression, affirme les positions de la SFU. Il relève d'une attitude militante. Seules sont exprimées à ce niveau des positions validées par le CA, le bureau ou l'AG. L'expression est simple, forte et claire, la signature est celle de la SFU ou de ses représentants statutaires, Les supports de communication sont le site de la SFU, la lettre, les déclarations.

Le deuxième niveau d'expression, engage des débats ouverts. Sur les questions actuelles, un ou deux responsables par thèmes écrivent ou réunissent des contributions, écoutent les avis, ils signent ce travail de leurs noms. L'expression fréquente des travaux en cours n'attend pas la validation. Le support sera une tribune spécifique, directement gérée par chaque responsable.

Au troisième niveau d'expression, chaque sociétaire marque sa présence SFU. Dans ses propres moyens de communication, son site ou ses divers moyens d'expressions, et dans les tribunes et forum de la SFU et de ses partenaires, chaque membre de la SFU sous sa propre responsabilité diffuse les débats, décline les positions les enrichit de ses propres interrogations.

Pour renforcer et diversifier la parole de la SFU, on proposera d'ajouter aux manifestations de référence de la SFU, **la participation plus forte, d'urbanistes SFU en tant que tels aux manifestations et lieux de réflexions organisés par d'autres associations ou organismes.**

3.5 La SFU réunit ceux qui partagent son ambition transformatrice

La SFU a vocation à réunir les urbanistes pour débattre de leur exercice, de l'urbanisme, de ses évolutions. L'OPQU a vocation à les réunir tous par l'attestation de leur qualité d'urbaniste, traçant à terme une délimitation de la profession. La SFU n'a pas besoin de réunir tous les urbanistes.

La SFU représente les urbanistes parce qu'elle a participé à fonder l'urbanisme moderne et qu'elle a toujours renouvelé ce projet transformateur. Elle réunit ceux qui partagent cette ambition, elle leur offre son activité centenaire et sa liberté de parole contemporaine

Invitons donc simplement à nous rejoindre chaque urbaniste avec qui nous aurons plaisir à continuer ! L'expérience récente montre que cette invitation est reçue avec un plaisir partagé. Je me trouve bien à la SFU parce que j'y rencontre et parce que m'y rejoignent des urbanistes qui partagent une volonté de transformation. Il ne s'agira pas toujours de changer le monde comme l'annonce le préambule des statuts, mais de temps en temps tout de même contribuer à en transformer des parties ou des aspects...